



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS**

DÉCEMBRE 2021



Portrait de territoire
Conférence territoriale des maires
Rhône Amont

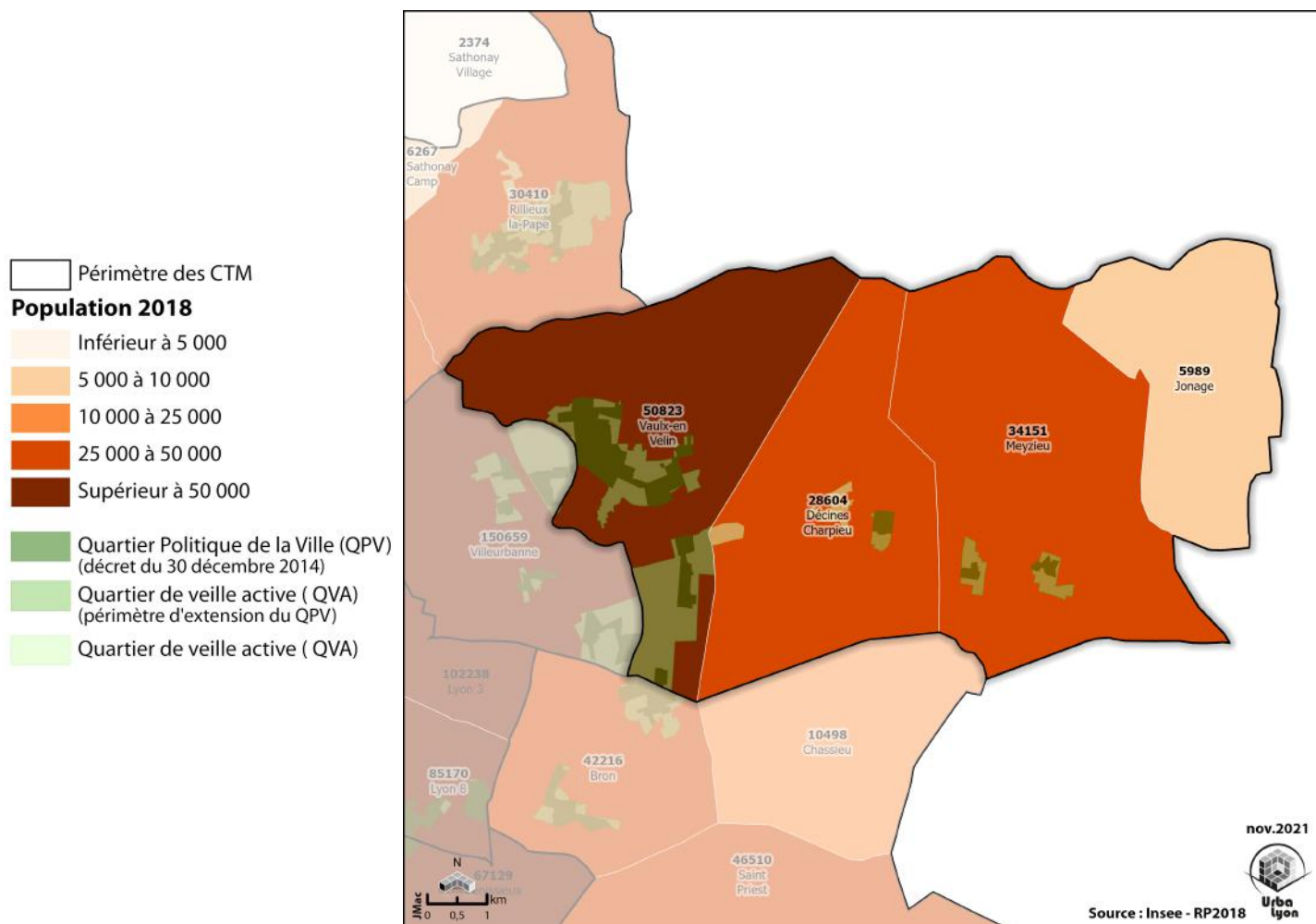


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SOMMAIRE

Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15

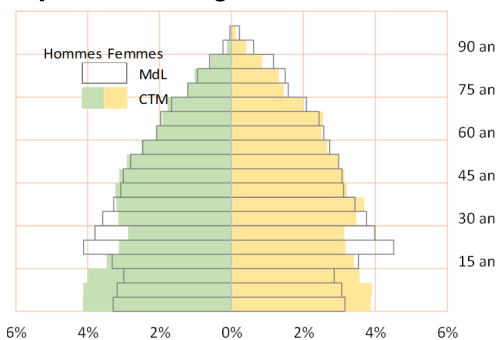
La population 2018



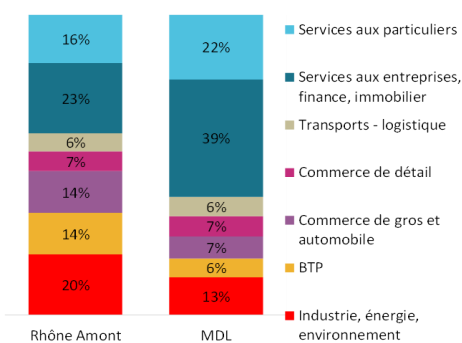
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Une dynamique démographique portée à la fois par un solde naturel excédentaire et un solde migratoire positif
- ◆ Des spécificités économiques affirmées dans l'industrie, le BTP et le commerce de gros et l'automobile
- ◆ Des prix de l'immobilier parmi les moins chers de la métropole lyonnaise.

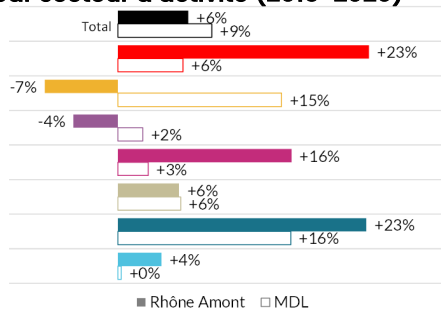
Pyramide des âges 2018 (1)



Emplois salariés privés par secteur en 2020 (2)



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) (2)



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoi à la source détaillée en fin du document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin du document

Une dynamique démographique due à un excédent naturel conjugué à un solde migratoire positif

Rhône Amont compte 119 570 habitants en 2018, soit 9% de la population de la métropole de Lyon. Vaulx-en-Velin avec ses 51 000 habitants est la commune la plus peuplée. Elle accueille 43% des habitants de la CTM.

Avec une hausse annuelle moyenne de 2% entre 2013 et 2018 (soit 2 275 habitants supplémentaires chaque année), la CTM connaît la plus forte croissance démographique de la métropole lyonnaise.

La dynamique démographique est portée par un solde naturel largement excédentaire (+1,1% par an) conjugué à un solde migratoire positif, le plus élevé de la métropole de Lyon (+0,9% par an).

Toutes les communes de la CTM ont vu leur population augmenter. Vaulx-en-Velin (+2,9%) est la commune qui a connu la plus forte croissance démographique contribuant ainsi à hauteur de 60% dans le gain en population réalisé dans l'ensemble de la CTM sur la période. Elle est suivie par Meyzieu (+1,7%) et Décines-Charpieu (+1,3%). Vient enfin Jonage qui enregistre une hausse de 0,5%.

Surreprésentation de l'emploi dans l'industrie, le BTP et le commerce de gros

L'économie locale est majoritairement

tournée vers l'activité industrielle, le BTP et le commerce de gros et automobile.

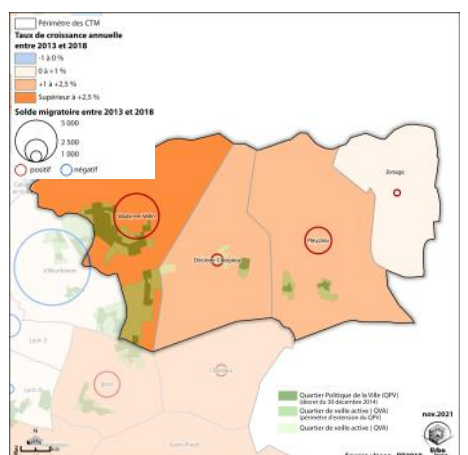
En 2020, sur les 42 000 emplois salariés privés que compte la CTM, 20% relèvent de l'industrie, une part bien plus élevée que celle de la moyenne métropolitaine (13%).

Le BTP et le commerce de gros sont également de grands pourvoyeurs en emplois sur le territoire. Leur part respective dans l'emploi total (14%) est deux fois plus importante qu'à l'échelle de l'ensemble de la métropole lyonnaise (7%).

A l'inverse, les activités de services aux entreprises qui emploient 23% des salariés dans la CTM sont fortement sous-représentées comparativement à la moyenne métropolitaine (39%).

Les activités de services aux particuliers sont également moins représentées. Elles emploient 16% des salariés à Rhône Amont contre 22% en métropole de Lyon.

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) (1)



	Rhône Amont	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+2,0%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+1,1%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	+0,9%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	8%
	Prix/m ² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	3 556
	Prix/m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	3 108
	Evolution par an du prix au m ² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	98%

Forte hausse de l'emploi dans le BTP et les activités de services aux particuliers

Entre 2015 et 2020, l'emploi salarié privé a progressé de 6% à Rhône Amont, soit 2 550 emplois supplémentaires en cinq ans. Cette hausse est en deçà de celle enregistrée à l'échelle de l'ensemble de la métropole lyonnaise (+9%).

Le BTP (+1 080 emplois) et les activités de services aux particuliers (+1 265 emplois) affichent les plus forts taux de progression de leurs emplois (+23%). L'emploi dans le commerce de détail progresse également à un rythme plus soutenu qu'en métropole lyonnaise. L'emploi industriel n'est pas en reste. Il continue d'augmenter dans la CTM pendant qu'il stagne dans la métropole de Lyon.

Dans le sens inverse, l'emploi baisse dans les activités de transport-logistique et surtout les services aux entreprises sur le territoire alors qu'il continue d'augmenter en métropole lyonnaise.

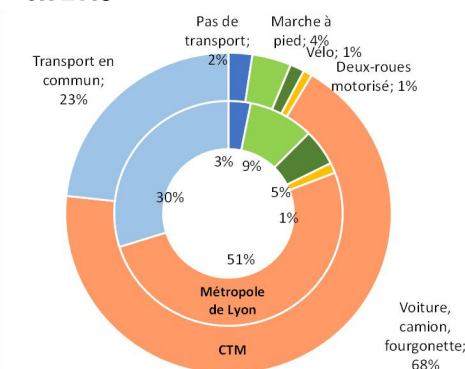
Un secteur où le prix de l'immobilier est parmi les moins chers de la métropole de Lyon

Rhône Amont, se classe avec les CTM de Portes du Sud et Porte des Alpes dans le trio de tête des secteurs géographiques où le prix de l'immobilier est le moins cher.

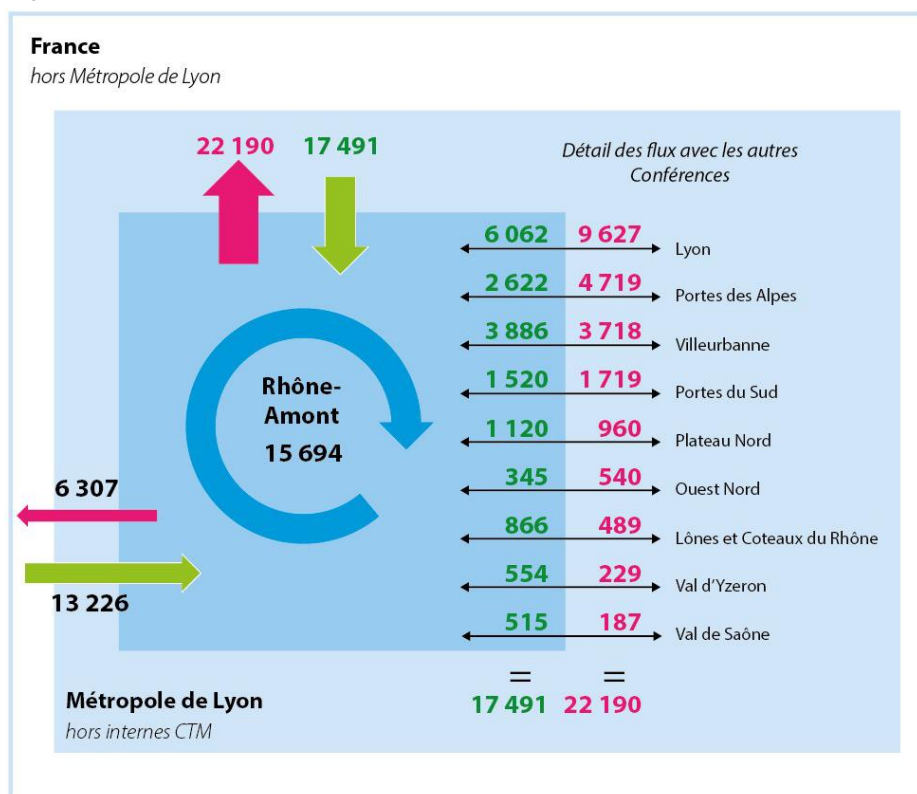
Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la CTM s'élève à 2 388 euros/m² en 2018, soit 1 168 euros en dessous du prix moyen du marché de l'ancien de la métropole lyonnaise.

Entre 2014 et 2018, le prix moyen des T3 enregistre une baisse annuelle moyenne de 0,1% dans la CTM alors qu'il augmente de 2,9% en métropole.

Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 (1)



Migrations domicile-travail en 2018 (1)



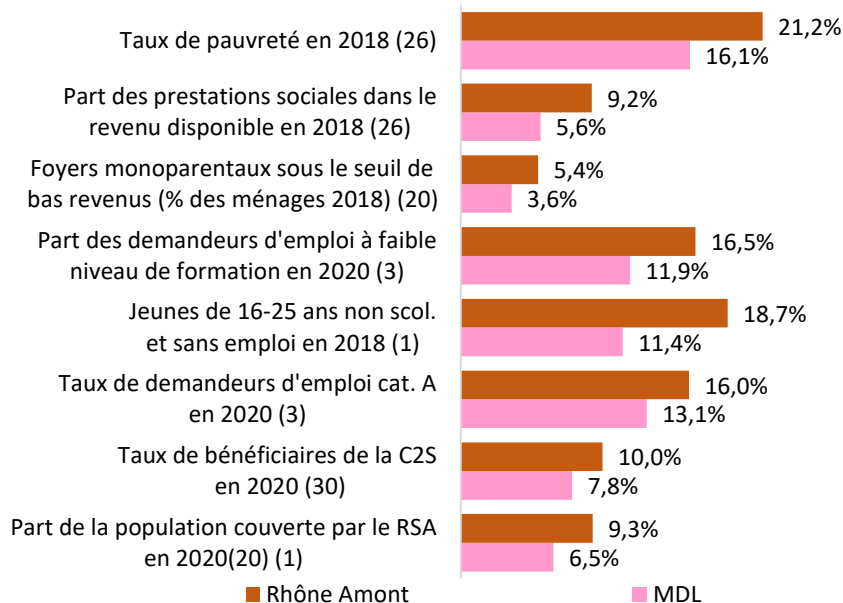


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Un taux de pauvreté élevé avec des disparités de niveaux de vie entre communes
- ◆ Un faible niveau de qualification de la population active
- ◆ Un territoire jeune avec une vocation familiale fortement développée
- ◆ Une population plus exposée au chômage et à la précarité
- ◆ Les QPV accueillent un quart de la population locale

Principaux indicateurs de la situation



Des écarts de niveau de vie marqués entre les communes

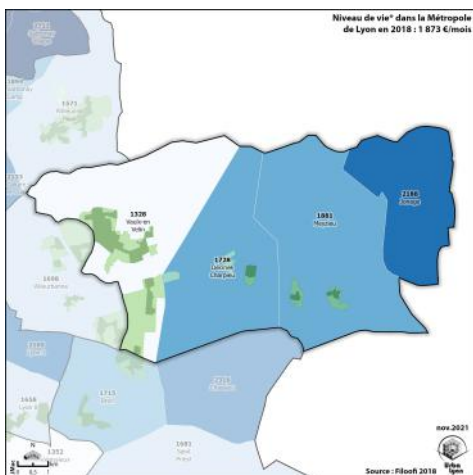
Avec un revenu mensuel médian de 1 330€ par mois et un taux de pauvreté de 33%, Vaulx-en-Velin affiche le revenu le plus bas et le taux de pauvreté le plus élevé (33%) de la métropole lyonnaise.

De l'autre côté, Jonage affiche un revenu de 2 190 euros par mois (soit un écart de 860 euros mensuels avec Vaulx-en-Velin) et un taux de pauvreté de 5%, parmi les plus faibles de la métropole lyonnaise.

Entre les deux, on retrouve Meyzieu qui se distingue par un revenu médian proche de la moyenne métropolitaine, mais un taux de pauvreté (12%) moins élevé.

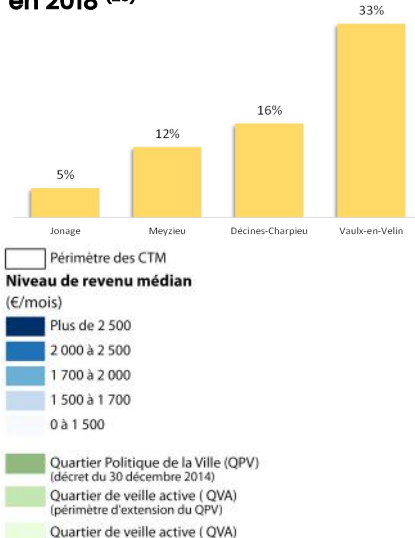
Enfin Décines-Charpieu se situe globalement dans la moyenne métropolitaine tant sur le plan du revenu que du niveau de la pauvreté.

Niveau de vie en 2018 (26)



Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois

Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)

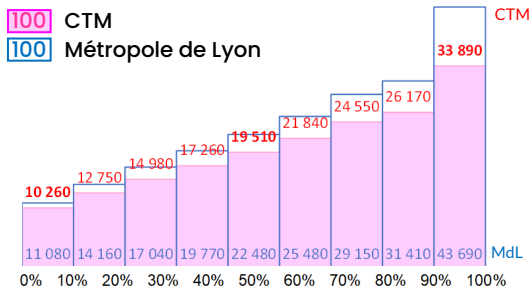


Des ouvriers et des employés nombreux parmi la population active locale

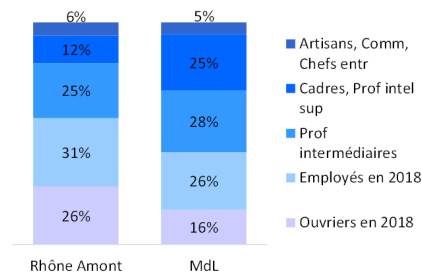
Les ouvriers représentent 26% de la population active de la CTM, soit 10 points de plus qu'en métropole de Lyon (16%).

Les employés sont également surreprésentés. Cette catégorie représente près d'un tiers de la population active de Rhône Amont, mais seulement un quart de celle de la métropole de Lyon.

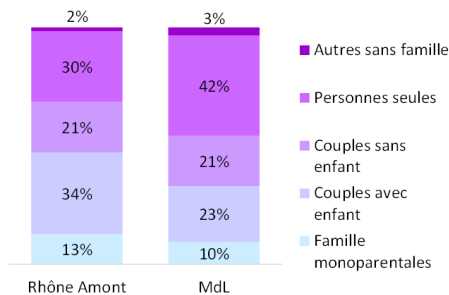
Distribution des revenus 2018 (26)



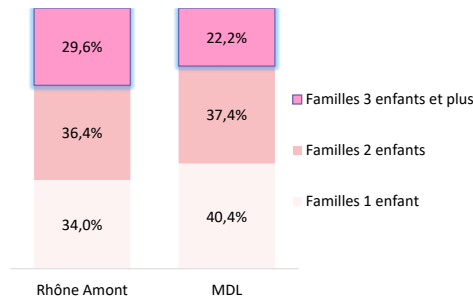
CSP des actifs en 2018 (1)



Typologie des ménages en 2018 (1)



Familles nombreuses 2018 (1)



À l'inverse les cadres qui représentent 12% des actifs de la CTM sont, proportionnellement deux fois moins nombreux que dans l'ensemble de la métropole lyonnaise.

Une surreprésentation des familles et des plus jeunes

Rhône Amont est un territoire où la vocation familiale est fortement développée. 68% des ménages sont composés d'une famille contre une moyenne métropolitaine de 55%.

L'affirmation familiale du territoire est portée par une forte présence des couples avec enfant(s) qui composent un tiers des foyers à Rhône Amont contre un peu moins du quart en métropole de Lyon.

Parmi les familles avec enfant(s), près de 30% sont des familles nombreuses (3 enfants et plus) contre une moyenne métropolitaine d'environ 22% en métropole de Lyon.

Conséquence directe de cette forte présence des familles, la population locale se distingue par sa jeunesse. 28% de la population de Rhône Amont a moins de 18 ans.

Un habitant sur quatre réside dans un QPV

Le bassin de vie compte sept quartiers inscrits dans la géographie prioritaire (contrat de ville 2015 - 2020) dont cinq Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et deux Quartiers de veille active (QVA).

En 2018, 29 872 habitants de la CTM résident dans un QPV, soit un quart de la population totale. Cette part est 2,3 fois plus élevée qu'en métropole de Lyon (11%).

Une population plus exposée au chômage et à la précarité

La part de demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité dans la population active atteint 16%, soit 3 points de plus qu'à l'échelle de la métropole lyonnaise (13%).

La part de chômeurs avec un faible niveau de formation (16%) est également plus importante qu'en métropole de Lyon (12%).

Le taux de réussite et celui du retard scolaire, sont comparables à la moyenne métropolitaine.

	Rhône Amont	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	2,6	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	25%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	63%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	28%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	+0,8	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	16,2	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	12 506	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	26%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	6%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	16%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	50	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	7,1%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	36%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	175	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	192	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	10 539	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	6 794	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	40	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	21%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	86%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6 ^e à la rentrée 2020 (18)	7%	7%

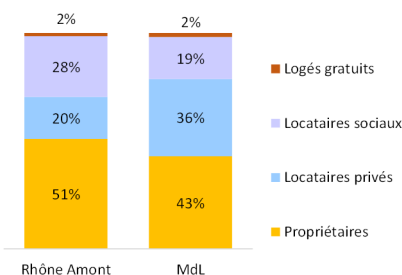


PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Des logements plutôt spacieux et une forte présence du logement social
- ◆ Une faible densité en médecins généralistes et infirmiers libéraux
- ◆ Une offre en structures d'accueil pour personnes âgées insuffisante
- ◆ Un taux d'équipement sportifs et un taux de licenciés dans la moyenne métropolitaine
- ◆ Neuf collèges dont quatre classés en REP+

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



La maison individuelle plus représentée qu'en métropole de Lyon

Les maisons représentent 37% des logements à Rhône Amont pour une moyenne métropolitaine de 17%.

Les maisons individuelles sont particulièrement présentes à Jonage (88% des logements) et Meyzieu (53%).

Des logements plutôt spacieux

La typologie des résidences principales de Rhône Amont est très proche de celle de Porte des Alpes. La taille moyenne de logements (3,6 pièces) est plus élevée que la moyenne métropolitaine (3,2 pièces).

Les logements de 5 pièces et plus représentent un quart du parc d'habitation dans la CTM, mais un cinquième dans la métropole lyonnaise. Les logements de 4 pièces (31%) sont également plus représentés qu'en métropole de Lyon (24%).

La propriété occupante et le segment locatif social, mieux représentés qu'en métropole lyonnaise

51% des ménages sont propriétaires de leur logement. Cette part est de 43% dans la métropole de Lyon.

Le logement social est également plus

représenté dans la CTM. D'après l'inventaire SRU, en 2020, Rhône Amont compte 15 940 logements locatifs sociaux, soit 34 % des résidences principales contre une moyenne métropolitaine de 26%.

C'est la 2^e CTM à accueillir, proportionnellement, le plus de locataires sociaux, après Portes du Sud (44%).

Le parc social est fortement concentré à Vaulx-en-Velin qui en compte plus de 10 000 en 2020, soit 54% de l'ensemble des résidences principales de la commune et 62% de l'ensemble du parc social de Rhône Amont.

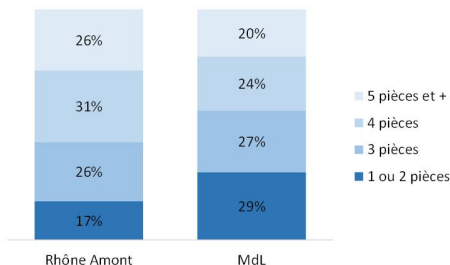
Une faible densité médicale et une offre en structure d'accueil pour personnes âgées qui reste à renforcer

Rhône Amont compte 76 médecins généralistes pour 100 000 habitants. Cette densité est bien en deçà de celle observée dans l'ensemble de la métropole lyonnaise où l'on comptabilise 105 omnipraticiens pour 100 000 habitants.

Le maillage du territoire en infirmiers libéraux (111 pour 100 000 habitants) est également moins important que dans la métropole de Lyon qui affiche une densité de 139.

L'offre d'accueil en Ehpad est de 80 places

Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



		Rhône Amont	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2018 (1)	3,6	3,2
	Part des maisons parmi les logements en 2018 (1)	37%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2020 (13)	15 936	168 413
	Tx de logements sociaux SRU en 2020 (13)	34,0%	25,5%
	Pression de la demande de logement social 2020	7,6	9,5
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2020 (18)	276	2 133
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2019 (22)	2 877	28 972
	Nb de places en crèches en 2019 (22)	1 052	15 260
	Nb de places en structures collectives (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans (22) (1)	19	28
Insertion et emploi	Nb de SIAE par commune en 2018 (14)	5	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2019 (1) (15)	80	113
	Nombre de places en établissement pour 1000 enfants en situation de handicap en 2021 (1) (15)	8,1	5,1
	Nombre de places en établissement pour 1000 adultes en situation de handicap en 2020 (1) (22)	3,5	4,5
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019 (1bis)(31)	76	105
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (1bis)(16)	111	139
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs en 2021 (1) (17)	277	3 252
	Nb de clubs sportifs en 2018 (6)	168	2 023
Educ.	Nb de collèges publics en 2020 (18)	9	80
	Nb de collégiens, rentrée 2019 (18)	5 058	46 975

pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus à Rhône Amont, contre une moyenne métropolitaine de 113.

Petite enfance : une offre d'accueil collectif inférieure à la moyenne métropolitaine

On recense 1050 places en crèches dans la CTM Rhône Amont, soit un taux de couverture de 19% par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans résidant sur le territoire. Si l'on y ajoute le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans, le ratio théorique d'enfants accueillis en structures collectives s'élève à 23% sur le territoire (soit un ratio un peu plus faible que la moyenne métropolitaine, 31 %).

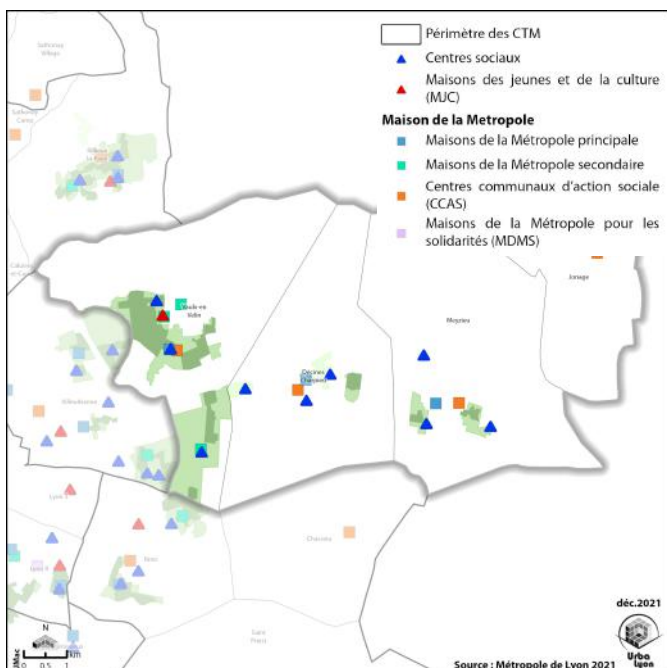
À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève 2 900 places, soit 10 % de l'offre métropolitaine.

Une offre en équipements sportifs et un taux de licenciés dans la moyenne métropolitaine

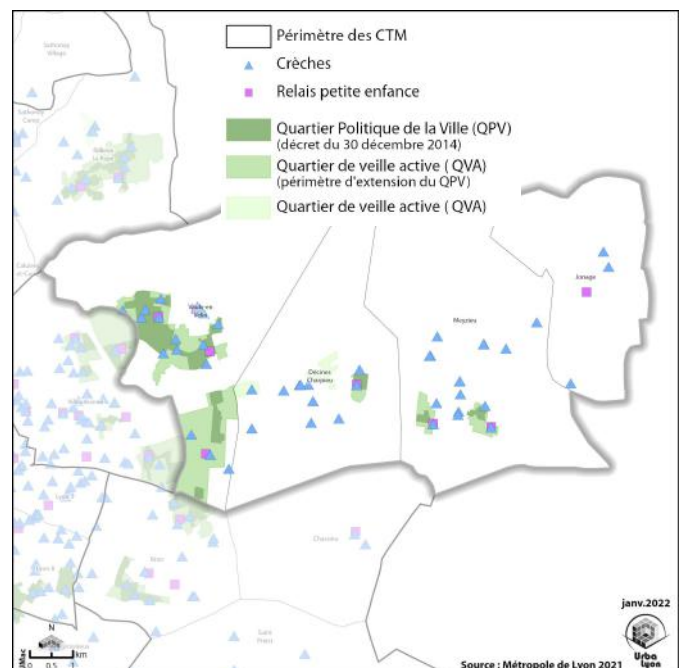
Avec 277 équipements sportifs et 25 340 licenciés, Rhône Amont affiche des taux d'équipements sportifs et de licences équivalents à ceux observés dans l'ensemble de la métropole de Lyon. Le territoire compte ainsi 23 équipements sportifs pour 10 000 habitants.

Rhône Amont compte par ailleurs neuf collèges (5 058 collégiens) dont quatre classés en REP+, tous situés à Vaulx-en-Velin.

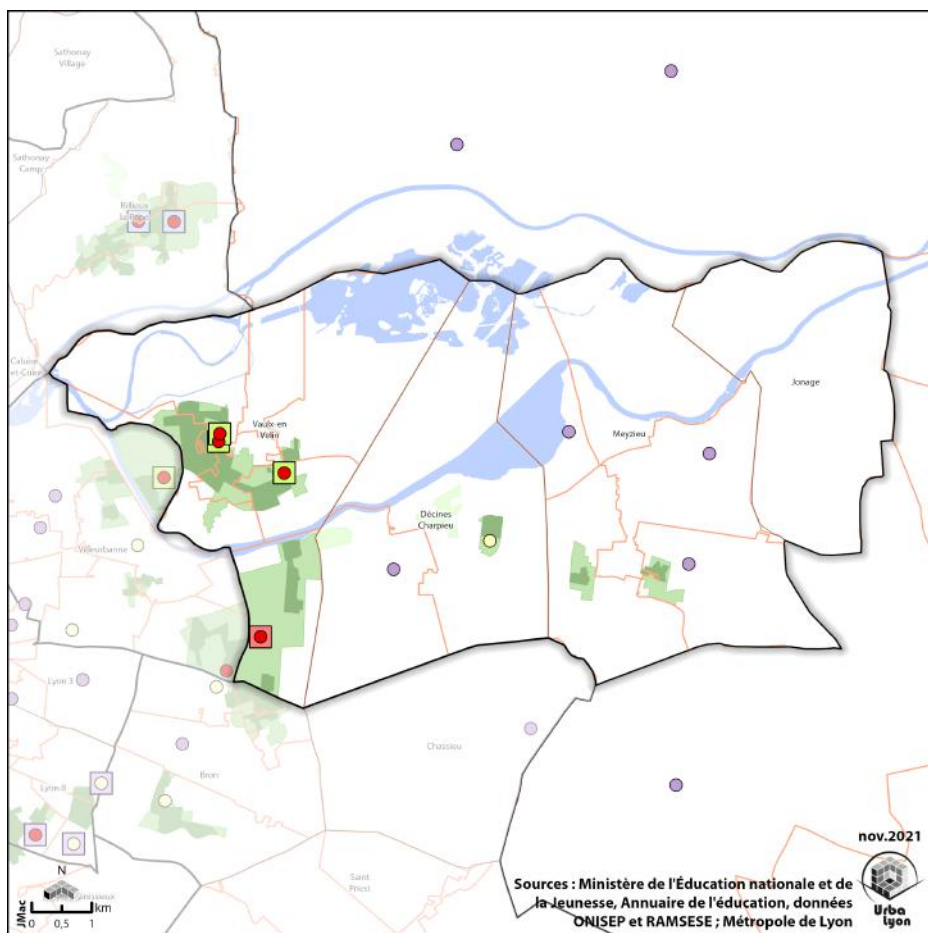
Les services de proximité à vocation sociale



Les équipements de la petite enfance

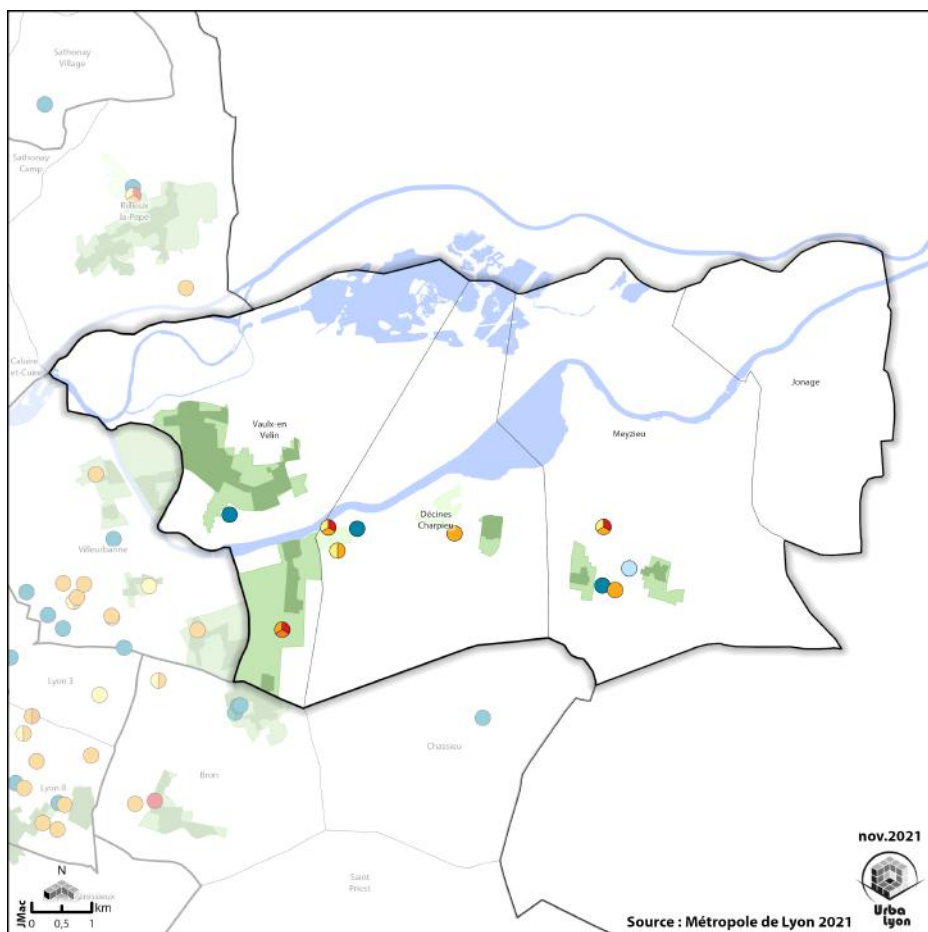


Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



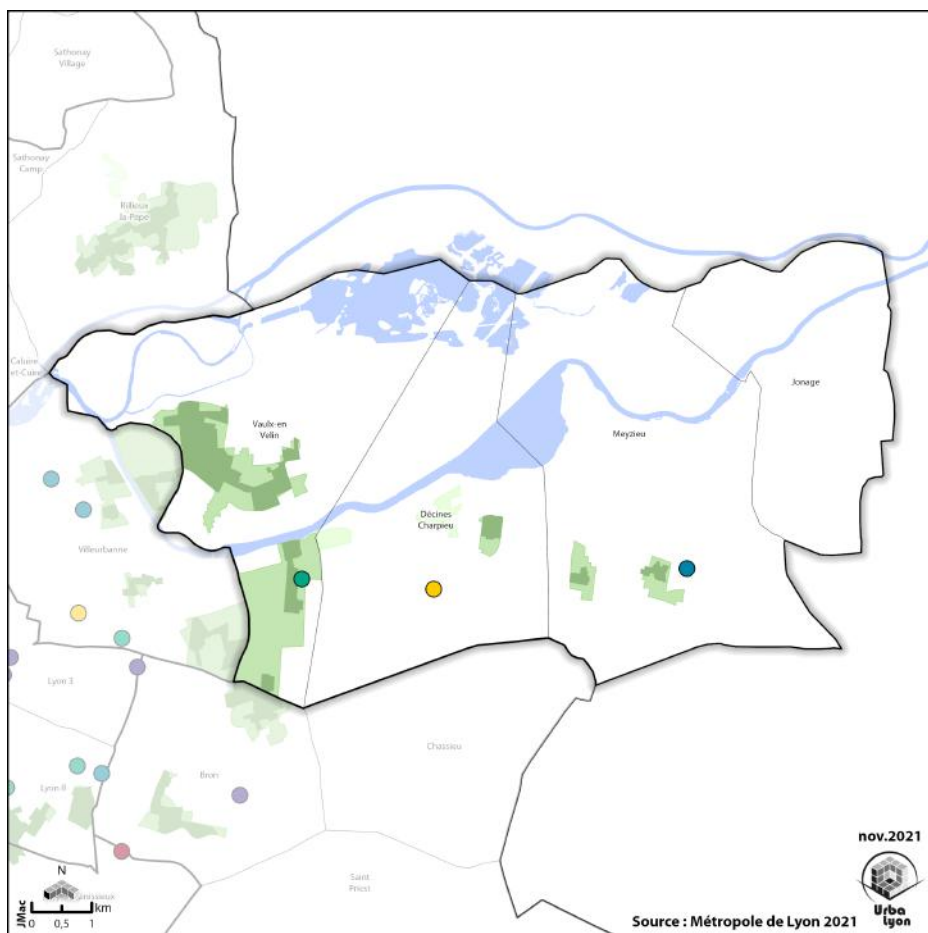
- ▭ Conférences Territoriales des Maires
- ▭ Secteurs scolaires
- Collèges**
 - REP
 - REP+
 - Hors éducation prioritaire
- Cités éducatives**
 - Cité « Grande Ile »- Vaulx-en-Velin
 - Cité Minguettes-Clochettes
 - Cité Rillieux-la-Pape
 - Lyon 8- Etats-Unis-Langlet-Santy-Mermoz
 - Grande Ile + sud
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour personnes âgées



- ▭ Conférences Territoriales des Maires
- Établissements non médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Résidence Autonomie
 - Hébergement Temporaire
- Établissements médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Unité de Soins Longue Durée
 - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes
 - Hébergement Temporaire
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour les adultes handicapés

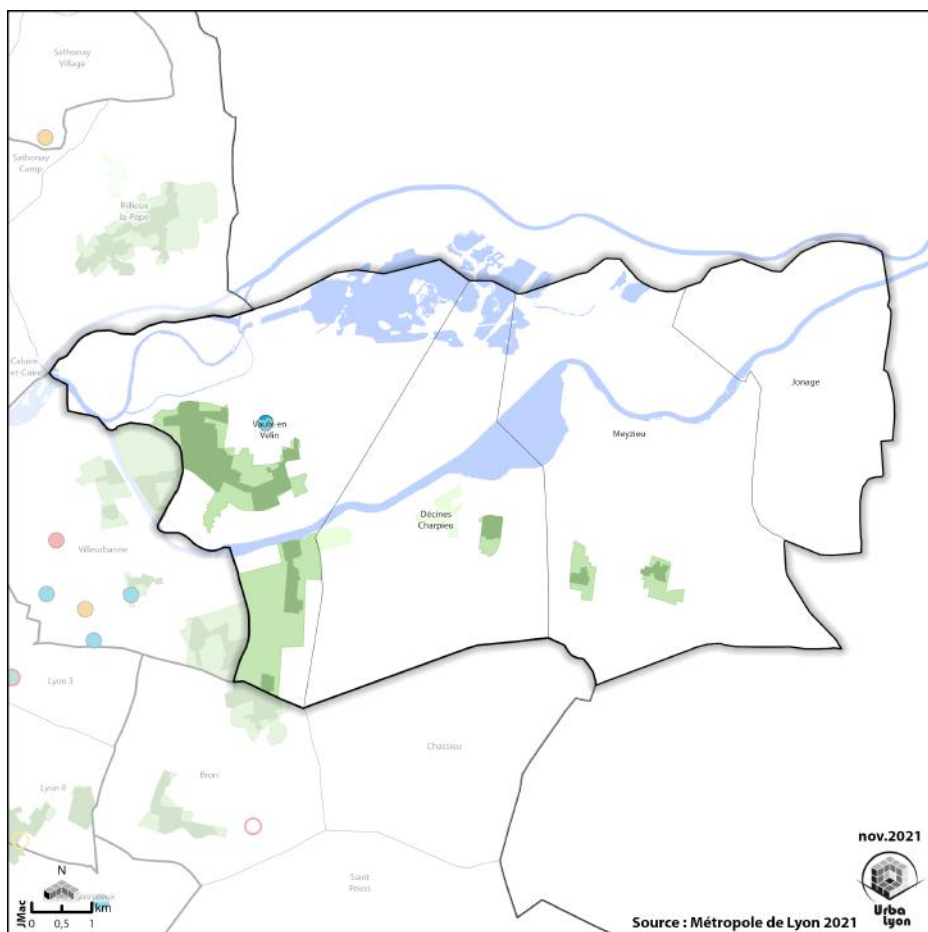


Conférences Territoriales des Maires

Type d'établissement ou de service

- Accueil de jour
 - Service d'Accueil Temporaire (SAT)
 - Domicile collectif
 - Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
 - Foyer-appartement
 - Foyer de vie
 - Foyer d'accueil médicalisé
 - SAVS (1) - SAMSAH (2)
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



Conférences Territoriales des Maires

Types d'établissements

Protection

- Accueil de jour
- Accueil Mère Enfant (AME)
- Appartement éducatif
- Centre éducatif et professionnel (CEP)
- Foyer Jeune Travailleur (FJT)
- Placement familial associatif
- Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
- Accueil externalisé
- Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS

Prévention

- Prévention spécialisée
 - Milieu ouvert
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)



PORTRAIT DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

- ◆ Une population très jeune : 30% de la population a moins de 20 ans
- ◆ 11% des bénéficiaires métropolitains de l'APA
- ◆ 10% des bénéficiaires métropolitains de l'aide au handicap
- ◆ Un fort accompagnement social

Le taux de jeunes (de moins de 20 ans) le plus élevé de la métropole de Lyon

Le territoire de Rhône Amont, où la présence des familles avec de jeunes enfants est importante, affiche un taux de natalité plus élevé que la moyenne métropolitaine.

La dynamique des naissances (+8% entre 2008/2013 et 2013/2018) est 2,6 fois plus élevée que la moyenne métropolitaine (+3%).

La part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale s'élève à 30% contre une moyenne métropolitaine de 25%.

Comparativement aux autres CTM, Rhône Amont enregistre avec Portes du

Sud le plus fort taux de jeunes de moins de 20 ans.

L'offre de places chez les assistantes maternelles rapportée aux enfants de moins de 3 ans se situe dans la moyenne de la métropole de Lyon

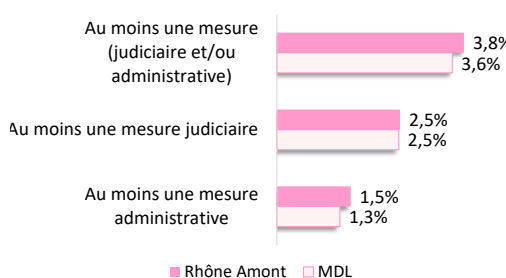
Le ratio des suivis de grossesses est également équivalent à la moyenne métropolitaine.

Le taux d'enfants vus en post-natal est 10 points plus élevé que le taux métropolitain, ce qui correspond à une sollicitation plus forte de la PMI par les familles du territoire. Celles-ci disposent de revenus plus modestes qui leur permettent probablement pas un suivi régulier avec le médecin traitant ou le pédiatre, plus onéreux.

Les mesures de protection pour les mineurs plus fréquentes

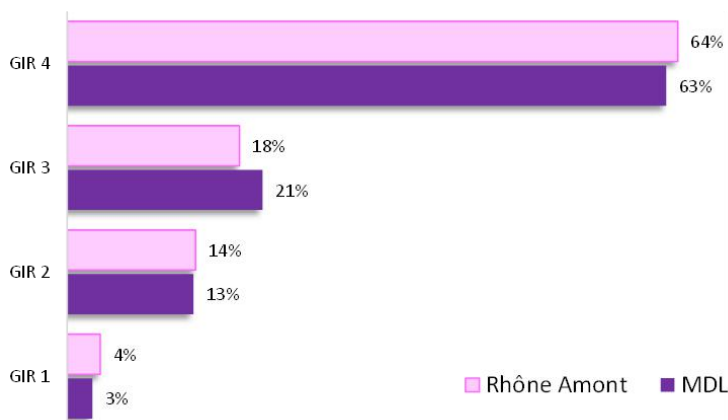
Le taux d'enfants bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire est le 2^e plus fort des CTM.

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans



	Rhône Amont	Métropole de Lyon	
PMI et prévention santé	Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	16,2	14,6
	Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	8%	3%
	Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	51	54
	Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	19,6%	18,7%
	Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	1 754	17 741
	Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	63	53

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



11% des bénéficiaires métropolitains de l'APA résident à Rhône Amont

"L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne."

Sur les 17 950 bénéficiaires de l'APA dans la métropole lyonnaise, 1 940 résident à Rhône Amont, soit 11% de l'ensemble des bénéficiaires métropolitains. Cette part est élevée au regard du poids de la CTM dans la population métropolitaine totale (9%) ou celle âgée de plus de 60 ans (8%).

La principale aide concerne les GIR (4 et 3), qui nécessitent peu d'aide extérieure, c'est-à-dire le niveau le plus léger de la dépendance.

Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

		Rhône Amont	Métropole de Lyon
Autonomie	Bénéficiaires APA à domicile	1 940	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	68	477
	Bénéficiaires APA GIR2	263	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	353	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	1 251	11 346

10% des bénéficiaires métropolitains d'une allocation liée au handicap sont des résidents de Rhône Amont

Les aides au handicap ⁽³³⁾

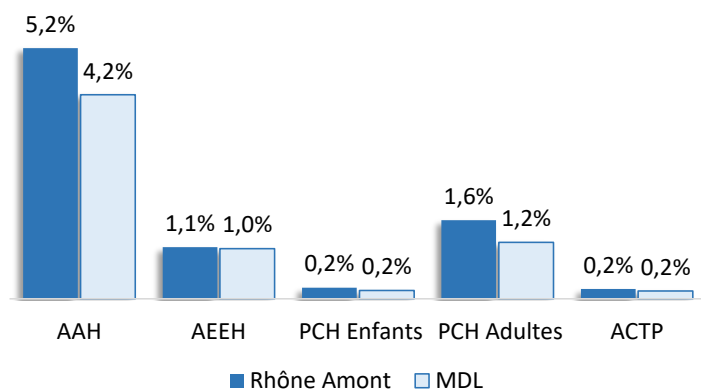
Note : Estimations sous évaluées
(le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Rhône Amont	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	3 062	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	388	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	85	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	961	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	123	1 220

"Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social" (voir dans la table ci contre la signification des sigles)

Rhône Amont compte 4 619 bénéficiaires d'une aide financière liée au handicap, soit 10% du total des bénéficiaires métropolitains.

La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾

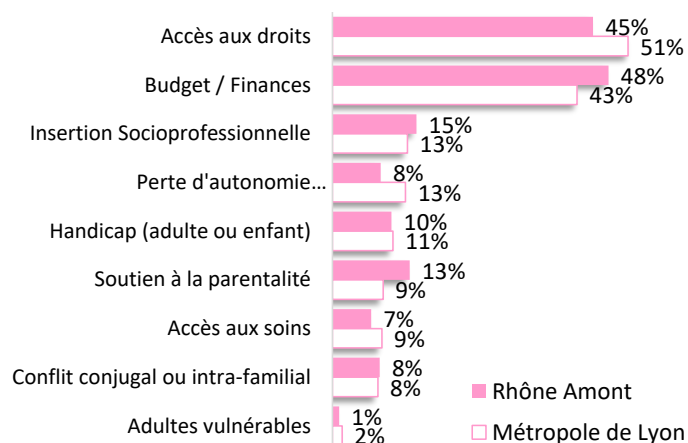


Parmi eux, les bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés sont les plus nombreux. Leur part parmi les bénéficiaires atteint 66% dans la CTM et 69% en métropole lyonnaise.

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Rhône Amont	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	5 736	55 000
dont nouveaux ménages	36%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Rhône Amont	Métropole de Lyon	
Accompagnements sociaux	Problématique budgétaire et/ou financière	2 753	23 396
	dont surendettement	342	2 886
	Protection des adultes vulnérables	67	924
	Accès aux droits	2 598	28 273
	Accès aux soins	386	4 731
	Conflit conjugal ou intra-familial	471	4 353
	Insertion socioprofessionnelle	838	7 176
	Perte d'autonomie due au vieillissement	482	6 997
	Handicap (adulte ou enfant)	589	5 786
	Soutien à la parentalité	771	4 850

Un fort accompagnement social

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social sont surreprésentés comparativement à la moyenne métropolitaine. En 2019, ils sont au nombre de 5 736, soit 10,4% du total des ménages métropolitains ayant bénéficié d'un accompagnement, pour un poids dans l'ensemble des ménages de seulement 7%.

Rapporté au nombre total des ménages du territoire, 12,8% de ménages de la CTM ont bénéficié d'un accompagnement. C'est la deuxième plus forte proportion de la métropole de Lyon, loin derrière celle de Portes du Sud où 19% des ménages ont été accompagnés. À l'échelle de la métropole lyonnaise, 8,6% des ménages ont bénéficié d'un accompagnement.

Toutefois, la part des nouveaux ménages sollicitant un accompagnement est beaucoup moins élevée qu'en métropole de Lyon.

Surreprésentation de l'accompagnement d'ordre financier et budgétaire

Quel que soit le territoire, l'accès aux droits et les problématiques d'ordre financier sont les deux premières préoccupations des ménages reçus.

Les problèmes d'ordre budgétaire et financier sont surreprésentés à Rhône Amont. Ils ont concerné 48% des ménages de la CTM en 2019, soit 5 points de plus qu'en métropole lyonnaise.

L'accès au droit est la seconde préoccupation des personnes accompagnées de la CTM. Elle y demeure toutefois, relativement moins représentée comparativement à la moyenne métropolitaine.

On notera par ailleurs, avec des parts plus faibles, une surreprésentation des problématiques de soutien à la parentalité et une sous-représentation des problématiques liées à la perte d'autonomie ou l'accès aux soins.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee – RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee – RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee – RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee – RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demands d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandeurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandeurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH: la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMISA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acofss-Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme